

Déclaration des élu.e.s Solidaires Informatique au CSEe Sopra HR Software de Mars 2023 au sujet des points 11 et 12.

Les élu.e.s Solidaires Informatique s'étonnent de la formulation de plusieurs de leurs points portés à l'ordre du jour, points portés à la connaissance de la secrétaire du CSEe et de la direction.

Initialement, les élu.e.s Solidaires Informatique avaient précisé les sujets, pour aider le CSEe dans le débat et pour éclairer les salarié.e.s sur des points qui semblent poser question.

Pour le point 11, initialement, les élu.e.s Solidaires Informatique avaient clairement formulé par « **Places en crèche et procédure plateforme externe – sécurité des données personnelles des salarié.es : RGPD et secret médical – questions intrusives – accord d'entreprise UES** ».

Pour autant, le libellé s'est transformé en « *Places en crèche Babilou : Procédure de demande et confidentialité des données* ». Cette reformulation, au-delà d'une absence totale de concertation avec ses auteurs, pose problème car elle gomme les questions afférentes aux intrusions dans la vie privée des salarié.e.s et de leurs proches et fait la promotion ciblée d'un opérateur privé de la petite enfance, tout en masquant le non-respect de l'accord d'entreprise signé par la direction et les représentant.e.s du personnel.

Pour le point 12, initialement, les élu.e.s Solidaires Informatique avaient clairement formulé par « **Retard de paiement des salaires – risques financiers pour les salarié.es** ».

Pour autant, le libellé s'est transformé en « *Point sur la date de paiement des salaires du mois de février 2023* ». Cette reformulation, au-delà d'une absence totale de concertation avec ses auteurs, encore, pose problème car elle masque un risque de dérive visant à appliquer les principes du groupe Sopra Steria pour gagner de la trésorerie sur le dos des salarié.e.s et elle masque un décalage illégal du virement des salaires.

Les élu.e.s Solidaires Informatique constatent donc que les formulations ont été édulcorées sans que les élu.e.s à l'origine en soient ne serait-ce qu'informé.e.s.

Les élu.e.s Solidaires Informatique s'alarment à nouveau de la mainmise totale de la direction sur l'instance, sans laisser la moindre marge de débat et même de dialogue, telle qu'elle le fait depuis le début de cette mandature en coupant la parole, menaçant à mi-mot avant les votes d'expertises, en dictant ses mots à la secrétaire du CSEe voire en décidant de ne pas porter certains points à l'ordre du jour malgré l'inscription par des élu.e.s.

Enfin, les élu.e.s Solidaires Informatique s'alarment du fait que la secrétaire du CSEe ne se soit pas la garante de la parole des élu.e.s, peu importe leur étiquette ; les élu.e.s Solidaires Informatique constatent que la secrétaire du CSEe, par l'acceptation de ces édulcorations par la direction, participe à altérer les sujets portés par les élu.e.s, se rendant donc complice d'une volonté de la direction de contrôler l'instance d'une main de fer.